

La Semaine Religieuse

DE MONTREAL

Sommaire

I Offices, annonces et titulaires. — II Le Pallium. — III Dignité archiépiscopale. — IV Imposition du Pallium. — V Belles paroles. — VI La confession appréciée par M. Coppée. — VII Informations et variétés. — VIII Profession religieuse. — IX Avis au clergé. — X Pèlerinage. — XI Aux prières. — XII Ordo des fidèles.

OFFICES EXTRAORDINAIRES

Cathédrale. — *Dimanche le 14.* — A 6 heures, ordination.

ANNONCES DE LA PROVINCE ECCLÉSIASTIQUE DE MONTRÉAL

Dimanche, le 14, on annonce la fête de l'Assomption et sa solennité précédée d'un jeûne, et, dans le diocèse de Montréal, la première retraite pastorale.

N. B. — L'indulgence plénière indiquée dans la 3e édition de l'*Appendice au Rituel romain*, est propre au diocèse de Québec, et ne peut pas être publiée dans la province ecclésiastique de Montréal. J. S.

TITULAIRES DE LA PROVINCE ECCLÉSIASTIQUE DE MONTRÉAL

Dimanche, le 28 août

DIOCÈSE DE MONTRÉAL. — Fête du titulaire de Saint-Augustin ; solennité des titulaires de Saint-Joachim (Pointe-Claire), de Saint-Barthélemy, de Saint-Louis (Montréal et Terrebonne).

DIOCÈSE DE SAINT-HYACINTHE. — Fête du titulaire du Saint-Cœur-de-Marie (Granby) ; solennité des titulaires de Saint-Joachim, de Saint-Louis-de-Bon-Secours et de Saint-Césaire.

DIOCÈSE DE SHERBROOKE. — Fête du titulaire de Saint-Augustin (Woburn) ; solennité des titulaires de Saint-Louis (Westbury).

DIOCÈSE DE VALLEYFIELD. — Solennité des titulaires de Saint-Joachim (Chateauguay), et de Sainte-Jeanne (Isle Perrot). J. S.

ORDO DES FIDÈLES

Dimanche, le 14. — Office du 11e dim. après la Pentecôte, *semi-double* messe *Deus in loco* ; mém. de l'oct. de S. Laurent (du 10) et de S. Eusèbe (du 14). — les vêpres de l'Assomption, 1ère classe sans mém. J. S.

LE PALLIUM

PALLIUM est un mot latin francisé, qui signifie manteau. C'était, dit-on, dans l'origine une sorte de manteau de laine, que les empereurs de Constantinople envoyaient aux patriarches, comme symbole d'honneur et de dignité, et que ceux-ci revêtaient dans toutes les cérémonies solennelles. C'était une espèce d'hommage par lequel ces princes reconnaissaient aux patriarches, dans les choses spirituelles, la même autorité et la même puissance qu'ils s'attribuaient à eux-mêmes dans les affaires temporelles, en un mot, un témoignage et un signe extérieurs de leur juridiction.

* * *

Depuis plusieurs siècles, le pallium a subi, dans sa forme, de nombreuses modifications.

Au lieu d'un manteau, ce n'est plus aujourd'hui qu'une bande de laine blanche, large d'environ deux doigts, et parsemée de plusieurs croix de soie noire. Cette bande, placée sur le cou, à peu près en manière de collier, a deux bouts ou extrémités, garnis de plomb, pour leur donner plus de consistance, et retombant l'un entre les épaules, et l'autre sur la poitrine.

Le pallium est fait avec la laine de deux agneaux parfaitement blancs, et voici de quelle manière se prépare et se fabrique ce tissu :

* * *

Le 21 janvier de chaque année, fête de sainte Agnès, les religieux du monastère de ce nom, à Rome, offrent à l'autel, au moment de l'*Agnus Dei* de la grand'messe, deux petits agneaux d'une éclatante blancheur. Après l'*Ite missa est*, ils sont placés sur l'autel, l'un du côté de l'épître, l'autre du côté de l'évangile, sur deux coussins bordés d'un galon et d'une crépine d'or, et bénits par le célébrant. Après cette bénédiction, ils sont confiés à un maître des cérémonies de la basilique de Saint-Jean-de-Latran, lequel, accompagné de plusieurs ministres sacrés, va au Vatican les présenter au pape, qui les bénit à son tour. On les porte ensuite chez les religieuses du Saint-Sacrement, qui ont le privilège de les tondre, quand la saison en est venu, d'en tisser la laine de leurs mains et d'en confectionner le pallium. Ces ornements ainsi préparés sont déposés sur le tombeau

des s
précè
des se
d'où l
destin

Le
d'Orie
Il i
ment
certai
quelq
aussi,
le pri
dans l

D'aj
pléniti
quoi, s
attaché
che ou
tions,
un mot
ment d

Les
qu'aprè
trois m
riable, e
le faire
du pall
Pontife,
de leur

Le P
de port

des saints apôtres Pierre et Paul, où ils restent toute la nuit qui précède leur fête. Le lendemain, ils sont bénits, et confiés à la garde des sous-diacres apostoliques, qui les placent dans un lieu convenable, d'où le Souverain Pontife les envoie aux prélats, auxquels ils sont destinés.

* * *

Le pallium est devenu un insigne commun à tous les évêques d'Orient, qui le reçoivent le jour et à la cérémonie de leur sacre.

Il n'en est pas de même dans l'Eglise latine, où il n'est régulièrement accordé qu'aux patriarches et archevêques. Il y a pourtant certains évêques qui en sont exceptionnellement décorés, en vertu de quelque privilège attaché à leur siège. D'autres le reçoivent, parfois aussi, comme une récompense purement personnelle et dans ce cas le privilège n'en passe point à leurs successeurs, à moins qu'il n'y ait dans l'acte de concession une clause expresse à cet égard.

* * *

D'après les termes du Pontifical c'est le pallium qui constitue la plénitude de la dignité et de la juridiction épiscopales. C'est pourquoi, avant de l'avoir obtenu, les prélats aux sièges desquels il est attaché, ne peuvent, à moins d'un indult, prendre le titre de patriarche ou d'archevêque, ni consacrer des évêques, ni faire des ordinations, ni confectionner le saint-chrême, ni dédier des églises, ni, en un mot, exercer aucune des fonctions du ministère épiscopal proprement dit.

* * *

Les prélats qui peuvent prétendre au pallium, ne l'obtiennent qu'après trois demandes ou instances consécutives, exprimées par ces trois mots : *instanter, instantius, instantissime* ; c'est une règle invariable, et ils sont obligés d'aller le chercher eux-mêmes à Rome, ou de le faire demander par un procureur. C'est un évêque décoré lui-même du pallium qui le leur confère solennellement au nom du Souverain-Pontife, après qu'ils ont fait, à genoux, une protestation solennelle de leur fidélité et de leur obéissance au siège apostolique.

* * *

Le Pape, comme pasteur suprême de l'Eglise universelle, a le droit de porter le pallium tous les jours et dans tous les lieux où il se

trouve. Les patriarches ne peuvent le porter que dans l'étendue de leur patriarcat, les archevêques dans celle de leur province et les évêques dans leur diocèse. Les uns et les autres ne peuvent s'en revêtir qu'aux fêtes solennelles.

Le pallium d'un archevêque ne peut point servir à son successeur, ni celui qui en est revêtu l'emporter dans un autre diocèse, où il serait transféré. En renonçant au siège auquel le pallium est attaché, il renonce par là aussi au pallium lui-même.

*
* *

Le pallium, qui est, comme nous l'avons dit, une marque d'honneur et de dignité, est en outre :

1o Un symbole d'humilité, en ce qu'il est fait d'une matière commune et d'un prix ordinaire ;

2o Un emblème de l'innocence, de la charité et de la douceur ineffable de l'agneau divin, figuré par l'agneau matériel qui en fournit la substance ;

3o En tant que tissu avec de la laine et posé sur les épaules du pontife, il lui offre un souvenir et une figure de cette brebis perdue que Jésus-Christ a portée sur ses épaules, après l'avoir retrouvée, et il lui rappelle en même temps qu'à l'exemple de ce pasteur adorable, le chef et le modèle des vrais pasteurs, il doit aimer d'une tendresse que rien ne lasse ni ne rebute, toutes les brebis confiées à sa garde, courir à leur recherche, quand elles s'égarant, sans regretter, ni compter ses sueurs, ses fatigues et ses peines, les charger sur ses épaules et les ramener au divin bercail.

DIGNITE ARCHIEPISCOPALE

BIEN qu'un archevêque ne soit pas toujours métropolitain, selon l'acception générale on appelle archevêque le prélat métropolitain qui est pourvu d'un archevêché et qui a sous lui un ou plusieurs suffragants.

Le nom d'archevêque n'a pas toujours été employé dans l'Église. Saint Athanase, évêque d'Alexandrie, en Egypte, qui vivait dans le IV^e siècle, fut le premier qui le donna à Alexan-

dre son p
donner
latins, s
l'on conc
Occident
En ce
vêque, e
la même
Mais l'ar
plus priv
A l'ég
autres év
du palliu
Par ra
par les c
concessio
pontifical
voquer le
les cause
pontifical
de porter
levée et
métropol
Le pall
croix de
à laquel
l'autre ex
plomb p
chasuble
Le pall
la laine d
par le pa
consistoir
cette fave
n'est pas
en son no
de le rem
Le palli
fonction p

de son prédécesseur. Au concile de Chalcédoine (451) les grecs donnèrent le titre d'archevêque au Pape saint Léon. Chez les latins, saint Isidore de Séville est le premier qui en parle, d'où l'on conclut que le nom d'archevêque n'était guère connu en Occident avant Charlemagne.

En ce qui concerne l'ordre et le caractère, l'évêque, l'archevêque, et même le primat et le patriarche sont égaux ; ils ont la même puissance spirituelle, la même dignité pontificale. Mais l'archevêque a les fonctions d'un ministère plus étendu, plus privilégié et plus honorable.

A l'égard de ses propres sujets, l'archevêque ne diffère des autres évêques qu'en la forme de la consécration et dans l'usage du *pallium*.

Par rapport à ses suffragants et à leurs sujets, l'archevêque a par les canons certains droits privilégiés et déterminés, dont la concession et l'exercice sont une émanation de la primauté pontificale. Ils consistent spécialement dans le pouvoir de convoquer les conciles provinciaux, de recevoir en appel et de juger les causes litigieuses portées devant le métropolitain ; d'officier pontificalement au trône dans toute l'étendue de la province, de porter la mozette sur le rochet, de bénir le peuple la main levée et avec le signe de la croix. Les marques de la dignité métropolitaine sont le *pallium* et la *croix processionnelle*.

Le *pallium* est une bande de laine blanche, garnie de plusieurs croix de laine noire, qui fait un tour sur les épaules du prélat, à laquelle il y a deux bouts pendants, l'un sur la poitrine, l'autre entre les deux épaules, et ces deux bouts sont garnis de plomb pour leur donner de la consistance. Il s'attache sur la chasuble avec trois épingle d'or ornées de pierres précieuses.

Le *pallium*, manteau symbolique de saint Pierre, est fait de la laine de deux agneaux bénits, avec des prières particulières, par le pape, le jour de la sainte Agnès. Il doit être demandé en consistoire par un avocat consistorial qui réclame par trois fois cette faveur, *instanter, instantius, instantissime*. Si l'archevêque n'est pas présent à Rome, il délègue un procureur qui le reçoit en son nom des mains du premier cardinal-diacre, à qui il jure de le remettre fidèlement au titulaire :

Le *pallium*, sans lequel l'archevêque ne peut faire aucune fonction pontificale, est strictement personnel. Il ne peut servir

qu'à celui auquel il est destiné et on l'inhume avec lui dans son cercueil.

Outre le *pallium*, l'archevêque, comme indice de sa dignité prééminente, a le droit de faire porter la croix de procession devant lui, par toute la province, et même en des lieux exempts et hors de sa visite, à moins qu'il y ait un légat ou un cardinal présent, ce qui ne peut se faire toutefois, en règle générale, qu'après la réception du *pallium*.

Une province ecclésiastique est formée par la réunion des diocèses dont les évêques sont suffragants d'un même métropolitain.

Revue ecclésiastique.

L'IMPOSITION DU PALLIUM

LUNDI, le 8 août, jour anniversaire de la consécration épiscopale de Mgr Paul Bruchési, l'immense vaisseau de Notre-Dame était envahi par une foule énorme, à l'occasion des fêtes de la remise du pallium au pontife aimé dont l'élection, l'année dernière, réjouissait le pays entier, et dont la parole et le gouvernement n'ont cessé, depuis, de combler les vœux de tous.

Jamais les voûtes de cette église, témoin privilégié de pompes si éclatantes, n'avaient abrité assistance plus distinguée et cérémonies plus grandioses.

Cinq cents prêtres environ, accourus de tous les points du diocèse, des diocèses voisins et même des Etats-Unis, remplissaient le sanctuaire et toute l'allée centrale de la nef.

Magnifique était le spectacle, à certains moments surtout, quand les fais de vives lumières arrivant de tous côtés, descendant de la grande voûte d'azur aux étoiles d'or, étincelaient sur le maître-autel chargé de fleurs, sur les chappes d'or des ministres sacrés, sur les tentures de velours et les gracieuses bannières.

La fonction pontificale commença à dix heures, célébrée par Mgr Duhamel, ayant pour prêtre assistant M. le chanoine Beauchamp, de l'archevêché d'Ottawa, pour diacre et sous-diacre d'office, MM. les abbés Charpentier, chapelain des religieuses de la Miséricorde, et Thérien, aumônier du Mont Saint-Louis.

Sa Grandeur Mgr Bruchési, en *cappa magna*, tenait chapelle, assisté de M. Collin, supérieur de Saint-Sulpice, et de MM. les chanoines Martin et Dauth, de l'archevêché de Montréal.

Douze prélats occupaient des prie-Dieu de chaque côté du chœur : NN. SS. Corrigan, archevêque de New-York, Healy, évêque de Portland, Lorrain, évêque nommé de Pembroke, Gravel, évêque de Nicolet, Michaud, coadjuteur de Burlington, Harkins, évêque de Providence, Emard, évêque de Valleyfield, Decelles, coadjuteur de Saint-Hyacinthe, LaRocque, évêque de Sherbrooke, Hurt, évêque de Docca et le Très Révérend Père Antoine, abbé mitré d'Oka.

Les chanoines du chapitre de Montréal, les administrateurs des diocèses vacants, les représentants des évêques empêchés et les supérieurs de communautés religieuses avaient été placés dans les stalles, suivant l'ordre des préséances.

Dans la nef, au pied du sanctuaire, on remarquait le lieutenant-gouverneur et le premier ministre de la province de Québec, le maire de la cité, plusieurs juges, les professeurs de l'Université Laval et les présidents des diverses associations catholiques du diocèse.

Pendant la messe, ce fut la pompe accoutumée qui se déroula dans toute sa majesté religieuse, rehaussée par des chants admirablement exécutés, avec concours d'orgue et d'orchestre dont la musique sembla ravir les dilettanti de l'art chrétien.

Après l'évangile, M. Lecoq, ancien professeur et directeur spirituel de Mgr l'archevêque à Issy, et directeur actuel du grand séminaire de Montréal, monta en chaire. Il y a prononcé, avec cette ampleur et cette fermeté de doctrine, avec cette perfection de style, cette vivacité et cette sincérité d'accent qui ajoutent encore à la vigueur de son éloquence, le sermon attendu de tous, et qui a produit sur l'assistance entière une profonde impression.

Nos lecteurs nous sauraient gré de publier in extenso ce magnifique discours, où furent retracés de main de maître la nature et l'origine du pallium, sa raison d'être dans l'Eglise et sa portée dogmatique, son symbolisme et son sens mystique. Il nous est malheureusement impossible de le faire. Le savant et fécond orateur n'écrit ni ses conférences ni ses sermons ; et les notes sténographiées sont impuissantes à rendre sa parole si limpide, si pleine, si nourrie, et dont l'allure est prompte pourtant et rapide comme sa pensée qui étonne et commande l'admiration, s'envolant forte toujours, exhubérante et spontanée.

A l'issue de la messe, Mgr Duhamel prend l'amict, l'étole, la chappe et la mitre et s'assit sur un fauteuil adossé à l'autel. Monseigneur l'archevêque de Montréal, revêtu des ornements pontificaux, s'approche alors de l'officiant.

Le pallium recouvert d'une enveloppe de soie, est étendu sur le milieu de l'autel.

Coincidences remarquables, cet ornement d'honneur, cet insigne officiel de la plénitude de sa juridiction, Monseigneur va le recevoir des mains du prélat qui lui avait témoigné sa haute sympathie dès le jour de son ordination sacerdotale à Rome, et qui, quelques années plus tard, avait rendu un hommage public à l'éloquence du jeune prêtre en l'invitant à prêcher, dans sa cathédrale, à l'occasion de la réception de son propre pallium. Et cette cérémonie va se célébrer dans l'église même, où, petit enfant, il avait fait sa première communion, reçu les sacrements de confirmation et de baptême.

Après avoir entendu, au nom du Souverain-Pontife, le serment de fidélité de Mgr Bruchési, Mgr l'archevêque d'Ottawa se lève donc avec toute l'assistance, et plaçant, comme un dernier rayon et un dernier éclat, le vêtement sacré sur les épaules du pontife que l'Eglise veut ainsi honorer d'une façon extraordinaire, il prononce les paroles suivantes :

« En l'honneur du Dieu tout-puissant, de la bienheureuse Vierge Marie, des bienheureux apôtres Pierre et Paul, de Notre Saint-Père le Pape Léon XIII, de l'Eglise romaine et de l'Eglise de Montréal, qui vous est confiée, nous vous transmettons un pallium, pris au corps de saint Pierre, comme signe de la plénitude de la dignité pontificale, en sus des droits archiépiscopaux, afin que vous vous en serviez les jours qui sont marqués dans les privilèges concédés par le Saint-Siège. »

L'officiant se retire ensuite du côté de l'épître. Monseigneur l'archevêque de Montréal, orné du pallium, monte à l'autel et, à tout le peuple agenouillé, il donne solennellement la bénédiction pontificale. Et puis, l'une après l'autre, les strophes du *Te Deum*, l'hymne de l'action de grâces, se font entendre sonores, pleines et sincères.

Fidèles et prêtres garderont longtemps l'aimable souvenir de cette belle fête. C'est bien, en effet, en l'honneur de Dieu que Monseigneur l'archevêque a reçu le sacré pallium, en l'honneur du Dieu tout-puissant qu'il a servi dès l'aurore de sa vie et fait aimer ; en l'honneur de la Vierge Marie à laquelle il s'est toujours si fidèlement dévoué ; en l'honneur des saints apôtres Pierre et Paul, qui personnifient toute la grande Eglise Catholique, dont ils sont les fondateurs et les chefs, toujours représentés dans leur autorité souveraine par ce pape étonnant que tout le monde admire, et qui a jugé notre archevêque parmi les meilleurs et les plus soumis de ses serviteurs.

Par u
aut le c

Saint-Su
seminair
estamen
famille
pies.

Pende
Bruchési
grâce et
thousias

De co
fait au cl
la compa
officielle
ous les j
seminair

Le fou
saintaine
ournée,
hautemel
mes sûr
de nos re
Le soi
l'archevêc

Elle se
receveme
décoré de
armes de
as à Sa

Sr Ma
al-Géné

Par une délicate attention, Monseigneur avait bien voulu inviter tout le clergé au dîner généreusement offert par les messieurs de Saint-Sulpice, et servi sous des tentes dressées dans les jardins du séminaire de la paroisse. C'est ainsi que les patriarches de l'ancien testament, dans les jours de fête du Seigneur, réunissaient leur famille autour de la table, pour partager le même pain et les mêmes joies.

Pendant les fraternelles agapes, ont parlé successivement Mgr Bruchési et Mgr Corrigan. Ces brefs discours, chefs-d'œuvre de grâce et de distinction exquise, ont obtenu un véritable succès d'enthousiasme.

De concert les deux prélats se sont plu à reconnaître tout le bien fait au clergé du Canada et des Etats-Unis par les prêtres dévoués de la compagnie de Saint-Sulpice. Et quand Mgr Bruchési promulgua officiellement la décision qu'il vient de prendre de faire bénéficier sous les jeunes clercs de son diocèse d'un stage de trois ans au grand séminaire, sa voix fut couverte par des applaudissements prolongés.

La foule des prêtres s'est ensuite écoulée, jusque dans les plus lointaines paroisses, ils ont raconté les joies de cette inoubliable journée, où les qualités et les vertus de leur premier pasteur ont été hautement récompensées par le Souverain-Pontife. Et, nous en sommes sûr, leur émotion aura trouvé un sympathique écho dans le cœur de nos religieuses populations.

Le soir, eut lieu la réception du clergé et des fidèles par Mgr l'Archevêque et les autres prélats venus à la cérémonie.

Elle se fit à l'archevêché, dans le salon de la croix archiépiscopale, récemment mis à neuf, grâce à la générosité de quelques citoyens, et décoré de belles toiles peintes, placées aux fenêtres et portant les armes de Léon XIII et des évêques de Montréal, œuvres d'art offertes à Sa Grandeur par les communautés religieuses.

AUX PRIERES

Sr Marie-Célestine Nollet, des Sœurs de la Charité de l'Hôpital-Général de Montréal, décédée à Montréal.

BELLES PAROLES

— Si le temps savait ! si l'éternité pouvait !

L'Abbé GRANGE.

* * *

— N'entretenez pas de votre bonheur un homme moins heureux que vous.

PYTHAGORE.

* * *

— L'instruction sans éducation est un torrent sans digue, et l'éducation sans religion est un foyer sans feu.

Augustin COCHIN.

LA CONFESSION APPRECIÉE PAR M. COPPÉE

DANS l'article suivant, publié par un journal de Paris, M. Coppée fait bien ressortir « la force et la grandeur de la confession chrétienne ».

« Malheureux qui chancelles sous le poids d'une conscience chargée d'impurs et mauvais souvenirs, approche et dépose tout respect humain. Tu n'as pas à craindre d'inspirer l'horreur ou le dégoût à l'inconnu, à l'anonyme que tu vas prendre pour confident. D'ailleurs, pour garder ton secret, ses lèvres sont fermées par le sceau sacramentel. Celui qui t'écoute, dans cette logette, ne distingue même pas ton visage ; il ne te verra pas rougir. Parle ! Avoue-lui toutes tes hontes ! Il ne te répondra qu'avec une indulgence paternelle, ne te parlera que de miséricorde et de pardon.

« Il exigera, naturellement, que tu ré pares le mal que tu as fait ; mais, s'il est trop tard, si ce n'est plus possible, il se contentera, de ta part, d'une effusion du cœur, d'un sincère repentir. Alors, il t'imposera pour unique et doux châ timent de te parfumer l'âme avec de belles prières, il lèvera la main vers ton front, il prononcera quelques paroles latines, et tu t'éloigneras, consolé, absous, et te sentant une âme légère comme s'il lui poussait des ailes d'ange !

« Mais, pour tout cela, me réponds-tu dans un cri de douleur, il ne faut pas douter de la vertu du sacrement, il faut croire !

« Vieil enfant du monde civilisé, est-ce donc si difficile ? Ne

ser
tie
N'
gu
des
liv
'
est
il y
vel
lut
de
pla
fai
vor
apr
me
un
ven
nou
'
trou
un y
de d
enci
hon
cher
dres
'
Croi
nal
rève
ébah
une
enfa
te de
souil
la bo
reper
l'ara

sens-tu donc plus brûler en toi une seule goutte du sang chrétien qui, depuis tant de siècles, coule dans les veines de ta race ? N'entends-tu pas toujours retentir la parole miraculeuse qui a guéri le monde antique de sa corruption et dompté la férocité des barbares ? N'as-tu donc pas lu et médité l'Évangile, le seul livre où il y ait une réponse pour toutes les angoisses de l'âme ?

« Pauvre homme ! N'écoute pas ceux qui te disent que la foi est morte et que l'humanité s'est affranchie de tout son passé, il y a un siècle, c'est-à-dire hier. Pour promulguer la foi nouvelle, — j'admets qu'elle soit un effort vers le mieux, — il fallut couvrir la France d'échafauds, ensanglanter l'Europe par de longues guerres, sans que se soit apaisée, depuis lors, la plainte de ceux qui souffrent. Jésus-Christ, au contraire, pour faire triompher sa pensée divine, n'a donné que son sang, a voulu subir le supplice des criminels ; et son œuvre est intacte après dix-neuf cents ans, et partout où tu rencontres des hommes moins méchants et moins malheureux, partout où palpite un peu de justice et de bonté, regarde ! tu vois planer le souvenir que l'Homme-Dieu nous a laissé de son passage parmi nous et surgir son gibet sacré !

« J'ai été longtemps pareil à toi, pauvre pécheur à l'âme troublée, ô mon frère ! Pas plus que toi, sans doute, je n'étais un grand coupable. Mais, seul, l'hypocrite Pharisien a l'audace de dire : « Je suis pur ! » Et Joseph de Maistre a raison, c'est encore quelque chose d'abominable que la conscience d'un honnête homme. Comme toi, j'étais donc très misérable et je cherchais d'instinct un confident plein de clémence et de tendresse. Je l'ai trouvé.

« Fais comme moi. Rouvre ton Évangile et reviens vers la Croix. Dépouillé de tout orgueil, présente-toi devant le tribunal fondé par Jésus où siège une miséricorde qui dépasse nos rêves les plus sublimes de justice. Hier encore, nous nous ébahissions devant l'acte de pitié de ces magistrats, excusant une pauvre mère d'avoir dérobé un morceau de pain pour son enfant. Le ministre de Dieu, qui l'attend au confessionnal, ne te demande, lui, que quelques larmes pour laver toutes les souillures de ton âme ; car il tient son pouvoir du Maître de la bonté infinie, qui, sur le Calvaire, pardonnait au larron repentant et lui ouvrait, par surcroît, le splendide chemin du Paradis et de la vie éternelle. »

INFORMATIONS

ET

VARIETES

Léon XIII à Saint-Pierre



OMME les années précédentes, la veille de la fête des SS. apôtres Pierre et Paul, le Souverain-Pontife est descendu dans la basilique vaticane, les portes en étant fermées au public. Il y a béni les sacrés Palliums destinés aux métropolitains et confectionnés avec la laine des agneaux offerts à la dernière fête de sainte Agnès. Les Palliums ainsi bénits sont placés dans la précieuse cassette donnée à cet effet par Benoît XIV et déposés sur le tombeau des Apôtres, d'où ils seront retirés aux futurs consistoires, pour être imposés aux métropolitains ou à leurs procureurs. Après avoir accompli cette cérémonie, le Souverain-Pontife est resté quelque temps en prière dans la crypte de l'autel de la Confession.

Parents n'abdiquez..... jamais !

J'ai souvent blâmé, disait autrefois Plutarque, la conduite de ces pères qui donnent d'abord à leurs enfants des gouverneurs, mais les abandonnent à eux-mêmes dans cet âge bouillant et emporté qui demande bien plus de précaution et de soin que la première enfance. — Beaucoup de parents chrétiens ne pensent pas comme Plutarque. Sous l'influence des préoccupations mondaines, et aussi je ne sais par quelle crainte pusillanime, par quel triste sentiment de leur faiblesse, la plupart des parents, redoutant l'œuvre à laquelle ils doivent se dévouer, se font volontairement illusion sur un devoir sacré ; puis, comme il arrive souvent, ils érigent leur illusion même en principe, aiment à se persuader et à dire tout haut que l'éducation finit avec le collège, qu'un jeune homme à dix-huit ans est élevé ou ne le sera jamais..... Et sur ces beaux prétextes, ils abdiquent définitivement toute autorité. Il ne leur en restait guère depuis le jour où leur fils les avait quittés pour le collège : mais le jour où il rentre sous le toit paternel, ils n'en

ve
jou
un
qu
deil
ray
des
du
d'ai
nar
sés
être
d'ui
dos
l'esj
Bie
que
nitiL
cail
des f
rend
Herr
est i
card
vou
résen
passé
Rc

F

Le
Niér
des C

veulent plus conserver du tout. Et c'est cependant le grand jour où il faudrait reprendre cette autorité tout entière avec une force et une tendresse nouvelles, pour achever une éducation que le monde et ses périls, la jeunesse et ses passions rendent plus nécessaire que jamais. *Mgr Dupanloup.*

Canonisation du B. de la Salle

La cause de canonisation du Bienheureux de la Salle avance rapidement, grâce aux excellentes preuves fournies à l'appui des miracles proposés pour la canonisation et grâce aussi au zèle du postulateur de la cause, le T. C. F. Robustien. Les miracles d'abord proposés à cet effet étaient au nombre de trois. Maintenant la postulation en a choisi deux, car ils suffisent pour la séance préparatoire. Celle-ci, fixée d'abord au 3 novembre, a pu être avancée à la date du 30 août prochain, en prenant la place d'une autre cause inscrite à cette date, mais pour laquelle le dossier n'est pas prêt. A supposer donc, comme tout permet de l'espérer, que le vote en deuxième instance sur les miracles du Bienheureux de la Salle, soit favorable, il ne restera plus, pour que la canonisation soit assurée, que la séance plénière ou définitive à tenir sous la présidence du Souverain-Pontife.

Le clergé en Allemagne

Le projet de loi relatif à l'augmentation des revenus du clergé catholique vient d'être adopté par le *Herrenhaus* ou Chambre des Seigneurs de Prusse. Le cardinal Kopp, de Breslau, s'était rendu exprès à Berlin pour prendre part aux délibérations du *Herrenhaus* dont il fait partie. Tout en constatant que le projet est issu d'un accord entre le gouvernement et l'épiscopat, le cardinal estime que le projet ne répond pas entièrement aux vœux des catholiques et qu'il reste des lacunes à combler. Ces réserves faites, le cardinal Kopp appuie cependant la loi qui passe sans difficulté.

Reste la sanction royale qui ne saurait faire défaut.

Édition définitive des Œuvres de Saint François de Salle

Le jour même de la fête de la Visitation, l'imprimerie J. Niérat a offert au public le 10^{me} volume de l'édition définitive des Œuvres du saint Docteur et le dernier des Sermons.

Ce volume est précédé d'une étude générale sur la prédication du Saint. Elle nous fait connaître quelle est l'importance extrême qu'il attachait à tout ce qui tient à la diffusion de la parole de Dieu. Les Révérendes Sœurs du premier Monastère de la Visitation d'Annecy ont eu l'excellente pensée de faire tirer à part un certain nombre d'exemplaires de cette étude ; peu de lectures serait aussi utile au clergé que celle de cette trentaine de pages ; la plupart sont empruntées au saint Docteur lui-même.

Catholicisme en Islande—autrefois—aujourd'hui

Une sixième religieuse de la Congrégation de Saint-Joseph de Chambéry est partie au mois de mai pour l'Islande, se rendant directement à Faskrudsford, pour soigner les pêcheurs français pendant l'été ; deux autres Sœurs se trouvaient déjà dans cette localité. Lorsque la saison de la pêche sera terminée toutes les trois rentreront ensemble à Reykiavik.

La mission d'Islande fit d'abord partie de la préfecture apostolique des régions arctiques établie par un décret de la Société de la Propagande du 3 décembre 1855 et qui comprenait la Laponie, norvégienne et suédoise, les îles Féroë, l'Islande, le Groënland, la portion de l'Amérique qui s'étend de la mer de Baffin à l'île de Melville,—les Shetland et les Orcades vinrent, plus tard, s'y ajouter. La préfecture ayant été supprimée, l'Islande fut rattachée au Danemark.

C'est à partir de l'an 981 que fut entreprise l'évangélisation de la « Terre des Glaces » ; elle le fut par deux évêques saxons, Frédéric et Shanghrand, un prélat islandais Stefner, et un certain nombre de catéchistes. Après quelques luttes contre des obstacles qui avaient leur fondement dans l'attachement de la population à l'ancien culte, l'Evangile fut accepté, en l'an 1000, par la nation, et le paganisme disparut très promptement de l'île. Durant cinq siècles, l'Islande fut catholique, avec deux évêchés, une vingtaine de monastères de Bénédictins et de Franciscains, 150,000 fidèles. Il y a, aujourd'hui, sur cette terre éloignée, perdue dans les brumes, défendue par les banquises, 75,000 habitants environ, partagés, au point de vue religieux, entre 150 paroisses luthériennes. La mission catholique, abandonnée pendant longtemps, a été reprise il y a peu d'années

sous
Dan
résul
l'exp
chape
çais c
en pr

M
vait,
de Me
Mar
Sicott
Sœur
réal ;
toire
de Ho
Sœur
dite S
dite Sc
de Jol
Métis
Marie-
Sœur
dite So
Caffre
Martin
pin, d
Sœur
Aimé,
Louise
Valier
Jean d
dite So
Arthur
de Mar

sous la direction de Mgr von Euch, vicaire apostolique du Danemark, et commence à promettre, pour l'avenir, d'heureux résultats. L'école ne compte que quinze élèves, mais, selon l'expression reçue, il y a un commencement à tout. Les deux chapelles avec les deux petits hôpitaux pour les pêcheurs français ont été achévés. L'hôpital qui est destiné aux lépreux est en préparation.

PROFESSION RELIGIEUSE

MARDI, le 9 août, à la Providence, Maison-Mère, Sa Grandeur Mgr Paul LaRocque, évêque de Sherbrooke, recevait, en présence d'un nombreux clergé, les vœux de religion de Mesdemoiselles :

Marie Bérubé, dite Sœur Martinien, de Saint-Simon ; Colombe Sicotte, dite Sœur Jean-Baptiste de Rossi ; Eliza Boisvert, dite Sœur Libère ; Salvina Charest, dite Sœur Euthyme, de Montréal ; Léontine Taillon, dite Sœur Synclétique, de Sainte-Victoire d'Arthabaska ; Joséphine Ouellette, dite Sœur Elisabeth de Hongrie, de Saint-Roch de Québec ; Albina Gervais, dite Sœur Louis-Zénon, de Saint-Jean-de-Matha ; Marie Dubeau, dite Sœur Marie-Elmire, de Saint-Norbert ; Eugénie Trudeau, dite Sœur Michel-Ange ; Hermine Barrette, dite Sœur Séraphie, de Joliette ; Léa Michaud, dite Sœur Caron, de Saint-Octave de Métis ; Paula Martin, dite Sœur Marie-Anatole, de Saint-Rémi ; Marie-Anne Boucher, dite Sœur Romain ; Hermine Asselin, dite Sœur Louise de Savoie, de Sainte-Elisabeth ; Anna Domingue, dite Sœur Marie-Céline, de Sainte-Croix de Dunham ; Annie McCaffrey, dite Sœur Edwin, du Mile-End ; Délia Vincent, dite Sœur Martin de l'Ascension, de Saint-Télesphore ; Alphonsine Toupin, dite Sœur Jean-Louis, de L'Acadie ; Flore Fafard, dite Sœur Marie-Hedwige ; Bernadette Drainville, dite Sœur Marie-Aimé, de Saint-Norbert ; Rose de Lima Frégeau, dite Sœur Louise de Marillac, de Repentigny ; Anne Carrière, dite Sœur Valier de Sainte-Scholastique ; Christiane Renaud, dite Sœur Jean du Sacré-Cœur, de Mascouche ; Marie-Jeanne Toupin, dite Sœur Marie-René ; Marie-Anne Guilbert, dite Sœur Louis-Arthur, des Trois-Rivières ; Léonie Allard, dite Sœur Héribert, de Maria ; Ernestine Saint-Germain, dite Sœur Jeanne-Margue-

rite, de Nashua ; Hermine Péladeau, dite Sœur Pierre-Paul, de Saint-Philippe ; Catherine Slaone, dite Sœur Térance, de Rutland ; Mary Sweeney, dite Sœur Egbert, de Burlington ; Lérilda Bourret, dite Sœur Euthalie, de Saint-Jean d'Eschailons ; Maria Désy, dite Sœur Pierre-Hippolyte, de l'Isle Dupas.

Le sermon de circonstance a été donné par Mgr l'évêque de Sherbrooke, et le saint sacrifice, offert par M. l'abbé H. Marso-lais, chapelain de l'Asile de la Providence.

AVIS AU CLERGE

LE groupe photographique du clergé séculier et régulier de Montréal vient d'être terminé. Il se compose de 625 médaillons.

Nous sommes heureux de pouvoir ici adresser nos plus sincères félicitations aux artistes, MM. Laprés et Lavergne, pour l'utile et beau travail qu'ils ont exécuté au prix de tant de dépenses et de labeurs. Nous espérons qu'on voudra bien dédommager ces messieurs en leur faisant parvenir des commandes nombreuses.

La photographie se vend \$3.50.

Des copies en seront déposées au grand séminaire pendant les deux retraites pastorales.

On peut aussi s'adresser directement à MM. Laprés et Lavergne, photographes, No 360, rue Saint-Denis, Montréal.

PELERINAGE

A NOTRE-DAME DE LOURDES DE RIGAUD

Départ. — Lundi, le 15 août, à 7 heures du matin, par le chemin de fer le Pacifique Canadien, gare Windsor. Le train arrêtera à toutes les stations entre Montréal et Rigaud.

Arrêt. — D'une heure, à Sainte-Anne-de-Bellevue, pour entendre une première messe et faire la sainte communion.

Retour. — Le même jour, à 6 heures du soir.

Prix du billet. — Adultes : \$1.00 ; enfants : \$0.50.

Directeur. — Le Rév. Père C. Ducharme, provincial des clercs de Saint-Viateur.